

ACCÈS À L'EAU POTABLE DANS LE MONDE 5 millions de personnes aidées par le SEDIF

Le service public de l'eau affecte chaque année 2,4 millions d'euros au programme Solidarité-Eau pour améliorer l'accès à l'eau potable dans les pays en développement, en Afrique et en Asie, dans le cadre de ses actions de coopération internationale. Depuis 1986, le SEDIF a attribué 40 millions d'euros à des projets visant à favoriser l'accès des populations à l'eau potable (infrastructures, accompagnement, formation, protection de la ressource en eau). Le cap des 5 millions de bénéficiaires vient d'être franchi.



Pour le SEDIF, l'accès à l'eau potable est une priorité en matière de développement durable et responsable. Son action s'étend au delà des frontières de l'Hexagone. Depuis 1986, il subventionne des ONG de droit français qui, pour le compte de collectivités des pays en voie de développement, réalisent des projets d'alimentation en eau potable et des actions de formation.

Depuis les débuts de son action solidaire, le SEDIF a financé plus de 280 projets en partenariat avec des organismes non gouvernementaux pour plus de 5 millions d'habitants, soit plus que le nombre d'usagers franciliens alimentés quotidiennement par le Syndicat! \rightarrow











→ « Les élus du Syndicat des Eaux d'Île-de-France ont identifié très tôt l'impératif moral de contribuer à l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans le monde. C'est pourquoi ils ont décidé, il y a 35 ans déjà, un peu à contrepied à l'époque d'une législation poussive, de prendre à bras-le-corps ce dossier et d'aider directement les ONG qui accompagnent des collectivités d'Afrique et d'Asie à améliorer l'accès à l'eau potable », indiquent conjointement André Santini, président du SEDIF, Richard Dell'Agnola, Vice-président chargé des relations internationales et Christian Cambon, Sénateur du Val-de-Marne et ancien Premier vice-président du SEDIF.

L'initiative et l'action extérieure du SEDIF ont fait leurs preuves. L'impact est indéniable : un point d'eau dans un village, aménagé à proximité du domicile a un effet bénéfique immédiat sur la santé et allège la pénibilité du quotidien. Mais surtout, pour une très grande majorité de projets soutenus par le SEDIF, les investissements sont pérennes, les installations fonctionnent, les bénéficiaires sont formés et responsabilisés.

En 2005, la loi Oudin-Santini, adoptée à l'unanimité du Parlement, est venue graver dans le marbre cette pratique historique: consacrer une part des recettes du service public de l'eau en France à des projets d'eau dans des pays émergents, dans un cadre financier sécurisé.

Elle autorise les collectivités territoriales, les syndicats des eaux ou d'assainissement et les agences de l'eau à consacrer jusqu'à 1 % des recettes des services d'eau et d'assainissement à des actions de solidarité internationale dédiées à ces secteurs.

« Poursuivre l'action permise par la loi Oudin-Santini concrétise l'espoir que l'accès à l'eau et à l'assainissement devienne le lot de tous et favorise le développement tant au Sud qu'au Nord. C'est pourquoi les élus du SEDIF continuent de soutenir unanimement cette démarche humanitaire et sociale, assumant la responsabilité qu'ils se sont donnée à eux-mêmes en 1986: agir au-delà de leur territoire pour que l'eau, saine et disponible, ne soit plus un privilège réservé aux pays les plus riches », rappelle André Santini, président du SEDIF. |





Installation dans la région de Maradi, au Niger

Au Niger, les sécheresses sont récurrentes et rendent l'accès à l'eau potable encore plus difficile pour des millions de familles.

Dans la région de Maradi, la corvée d'eau pèse lourdement sur l'économie des ménages et la santé des enfants. Les quelques points d'eau traditionnels ne suffisaient plus. Femmes et enfants faisaient la queue pour puiser une eau souillée de puits aux abords insalubres. Sous l'égide d'une association

Sous l'égide d'une association intercommunale, 4 communes

se sont regroupées pour créer 8 systèmes d'eau potable desservant 22000 personnes. **Grâce à des panneaux solaires, l'eau est pompée d'un forage dans un réservoir, lui-même relié à des bornes-fontaines.**

Le coût total de l'opération a été de 1,7 million d'euros. Le SEDIF y a contribué pour plus de 650 000 euros sur 4 ans.

QUI SOMMES-NOUS?

Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France assure la desserte en eau potable de plus de 4 millions de Franciliens, ce qui en fait **le plus grand service public d'eau potable en France** et l'un des tout premiers en Europe. Ses trois usines principales, situées sur la Seine, la Marne et l'Oise, produisent chaque jour plus de 750 000 mètres cubes d'eau potable d'excellente qualité, et figurent parmi les plus performantes du monde. Son réseau de distribution couvre plus de 8 700 kilomètres, soit la distance Paris-Mexico. Le SEDIF est présidé par André Santini, ancien ministre, vice-président de la Métropole du Grand Paris et maire d'Issy-les-Moulineaux.

www.sedif.com



CONTACT PRESSE
Guillaume de STORDEUR
01 53 45 42 13
g.destordeur@sedif.com









